



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

« **Prestation(s)** » : carénage à flot de tous types de bateaux réalisé par Blue Mar Clean ou en sous-traitance par un prestataire tierce, dans le cadre d'un abonnement ou d'une prestation unitaire.

« **BLUE MAR CLEAN** » : SAS au Capital de 5.000€ - Siret 952 412 203 00020 -TVA FR 629 524 122 03 dont le siège social se situe au 2 Rue Du Ponent, 66750 SAINT-CYPRIEN.

« **Client** » : toute personne, physique ou morale, ayant souscrit un Abonnement chez BLUE MAR CLEAN.

Le Client accepte en souscrivant un abonnement ou en commandant un lavage unitaire, que les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre BLUE MAR CLEAN et le Client à l'exclusion, le cas échéant, des conditions générales d'achat du Client.

**ARTICLE 1 – OBJET** - Les Conditions Générales de Vente constituent le seul et unique cadre des relations juridiques existant entre le Client et BLUE MAR CLEAN.

**ARTICLE 2 – MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONDITIONS D'ACCÈS** - Toute personne souhaitant bénéficier d'une Prestation dans le cadre de l'abonnement devra au préalable :

- Remplir et signer le contrat d'abonnement. Le Client pourra bénéficier de son abonnement 10 jours après sa souscription.

Le souscripteur sera alors considéré comme client de BLUE MAR CLEAN et saisi dans la base de données des abonnés de BLUE MAR CLEAN.

- Pour bénéficier d'une Prestation le Client, devra réserver un créneau au préalable sur le site internet [www.bluemarclean.com](http://www.bluemarclean.com) ou directement sur place auprès d'un membre du personnel de BLUE MAR CLEAN. Le Client est responsable de ses réservations, il lui appartient de vérifier l'exactitude de chacune de ses réservations (lieu, date, heure).

Toute réservation non annulée au moins 24 heures en avance sera due et facturée par BLUE MAR CLEAN. En cas d'impossibilité d'honorer la réservation en raison des conditions météorologiques, la réservation pourra être annulée ou reportée, sans frais, à l'initiative du Client ou de BLUE MAR CLEAN.

**ARTICLE 3 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES APPLICABLES** - Les Conditions Générales de Vente pourront faire l'objet de mises à jour ou de modifications sans préavis. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur au moment de la conclusion du contrat, c'est à dire au jour de la souscription de l'abonnement par le Client ou de la réservation d'un lavage unitaire.

### ARTICLE 4 – PRESTATIONS, ET DURÉE

BLUE MAR CLEAN a une obligation de moyens uniquement. Le système de brosse est prévu pour nettoyer les carènes qui sont régulièrement entretenues. La station permet un entretien régulier de la carène. Elle n'est pas prévue pour faire des carénages annuels. BLUE MAR CLEAN ne saurait être tenu responsable d'un nettoyage partiel de la carène, notamment dans le cas où le bateau aurait été laissé à l'eau depuis plus de douze (12) mois sans entretien.

### ARTICLE 5 – ABONNEMENT ANNUEL

Les abonnements donnent droit à un nombre défini de passages pour le nettoyage de la coque d'un bateau, et à d'autres services inclus dans l'abonnement souscrit, sur une période de un (1) an. Les différents types d'abonnements, avec les services, la durée, et tarifs associés (hors remise éventuelle, ou offre promotionnelle) sont présentés sur la page internet BLUE MAR CLEAN : <https://www.bluemarclean.com/fr/service-de-lavage-bateaux>

Vous pouvez nous contacter pour souscrire un abonnement à l'adresse email [abonnement@bluemarclean.com](mailto:abonnement@bluemarclean.com) ou directement en ligne sur la page internet : <https://www.bluemarclean.com/fr/je-souhaite-m-039-abonner-en-ligne>.

L'abonnement est nominatif, incessible, inaliénable et non-remboursable.

**5.1 Durée de l'abonnement** – Le contrat d'abonnement est conclu pour une durée de un (1) an. Toute année en cours reste due. L'absence d'utilisation des Prestations pendant la durée de validité de l'abonnement ne donnera pas lieu à remboursement. En aucun cas la durée des abonnements ne pourra faire l'objet d'une prorogation de validité pour quelque cause que ce soit, notamment en cas d'éventuelles fermetures du service, y compris en période hivernale.

**5.2 Conditions de l'abonnement** - Le prix de l'abonnement figure sur le récapitulatif de la commande et sur l'exemplaire du contrat remis au Client. Il correspond au tarif public de l'abonnement annuel, sous réserve d'éventuelles réductions ou offres promotionnelles. Le prix de l'abonnement est, au choix du Client, payé trimestriellement et d'avance, la première échéance étant due à la signature du contrat, ou en une échéance annuelle à la date de souscription de l'abonnement puis à chacune de ses dates anniversaires. L'abonnement souscrit n'est valide que pour un seul bateau, le nom du bateau ainsi que le nom du propriétaire et autre données demandées, faisant foi.

**5.3 Non-règlement des sommes annuelles par l'abonné** - En cas de non-règlement des sommes dues par l'abonné à BLUE MAR CLEAN, BLUE MAR CLEAN se réserve le droit de suspendre immédiatement les Prestations. BLUE MAR CLEAN pourra ensuite résilier le Contrat de plein droit, sans pénalité et sans formalité un mois après réception par l'abonné de la mise en demeure restée sans effet.

**ARTICLE 6 - TARIFS ET RÈGLEMENT** - Les tarifs en vigueur (hors remise éventuelle, ou offre promotionnelle) sont affichés sur le site internet <https://www.bluemarclean.com/fr/service-de-lavage-bateaux>. BLUE MAR CLEAN est libre de modifier ses tarifs à tout moment. Les tarifs applicables aux abonnements, sont ceux en vigueur au jour de la souscription de l'abonnement. Le règlement des

Prestations s'effectue par carte bancaire, en ligne ou sur le site de la station, ou par virement bancaire.

**ARTICLE 7 – RESILIATION ANTICIPEE DU CONTRAT A L'INITIATIVE DU CLIENT** - La résiliation anticipée d'un abonnement d'un (1) an n'est possible que pour deux motifs : Vente du bateau ou raison de santé du propriétaire déclaré.

Dans ce cas, la demande de résiliation devra être accompagnée de tous les justificatifs nécessaires et envoyée en recommandé avec accusé de réception, directement à BLUE MAR CLEAN. BLUE MAR CLEAN procédera alors au remboursement au prorata du nombre de mois restant, à date de la réception de l'ensemble des éléments, tout mois commencé étant dû.

**ARTICLE 8 – ASSURANCE** –BLUE MAR CLEAN est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de la non-observation par le Client des consignes de sécurité, ou par une inexactitude des données techniques inhérentes au bateau communiquées par le Client induisant une incompatibilité avec les Prestations. De même, la responsabilité de BLUE MAR CLEAN ne pourra être recherchée lors de manœuvres réalisées par le Client pour sortir ou rentrer dans la station de BLUE MAR CLEAN. Le Client devra impérativement être détenteur d'une assurance pour son bateau pour bénéficier des Prestations.

**ARTICLE 9 – IRRÉVOCABILITÉ DE L'ADHÉSION ET DÉLAI DE RÉTRACTATION** - L'achat de Prestations entraîne acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente, sans délai de rétractation.

**ARTICLE 10 – RÈGLEMENT DES LITIGES** –La relation entre le Client et Blue Mar Clean est régie par le droit français. Tout différend entre le Client et BLUE MAR CLEAN relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la réalisation du contrat sera, dans la mesure autorisée par la loi, de la compétence exclusive des juridictions compétentes du ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

Toutefois, avant toute procédure au fond, toute réclamation doit être adressée à BLUE MAR CLEAN à l'adresse suivante [contact@bluemarclean.com]. BLUE MAR CLEAN s'engage à traiter la réclamation dans un délai d'un mois calendaire à compléter de la réception de celle-ci.

### ARTICLE 11 – AUTRES DISPOSITIONS

**11.1 Accord intégral** : Les stipulations des Conditions Générales de Vente, et le cas échéant du contrat d'abonnement, constituent l'intégralité de l'accord entre BLUE MAR CLEAN et le Client, eu égard à son objet et remplace et annule toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes, conventions et accords préalables entre les parties.

**11.2 Nullité d'une disposition** : Si l'une des dispositions des Conditions Générales de Vente ou du contrat d'abonnement s'avérait contraire à une loi ou une réglementation applicable, cette disposition serait réputée écartée, sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions.

**ARTICLE 12 – RESILIATION EN CAS DE FORCE MAJEURE** : Dans l'hypothèse où BLUE MAR CLEAN ne serait pas en mesure d'exécuter ses obligations en raison d'événements indépendants de son fait ou sur lesquelles elle n'a pas de maîtrise, sa responsabilité ne pourra pas être recherchée. En cas de fermeture des Prestations supérieure à 3 mois, le Client pourra résilier le contrat conclu avec BLUE MAR CLEAN par lettre recommandée avec accusé de réception. En ce cas, la résiliation deviendrait effective dans un délai de quinze (15) jours suivant l'envoi de cette lettre.

### ARTICLE 13 – INFORMATION, FICHIERS ET LIBERTÉ :

La collecte et le traitement des données personnelles des Clients sont effectués sous la responsabilité exclusive de Blue Mar Clean, Responsable de traitement.

Ces données sont recueillies notamment à l'occasion d'une commande de Prestation, d'une création de compte Client et sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des Prestations et pendant la période de garantie.

Les données collectées sont destinées aux services internes de Blue Mar Clean, aux prestataires dûment autorisés par Blue Mar Clean, y compris les sous-traitants liés par contrat à Blue Mar Clean, qui l'assistent dans l'exécution de tâches nécessaires à la gestion des Clients, à la prise en compte, le paiement et l'exécution des Prestations, ainsi que l'envoi d'informations et offres commerciales sous réserve du consentement préalable et express des Clients.

Conformément à la Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi n°2004-801 du 6 août 2004, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant, qu'elles peuvent exercer en s'adressant à Blue Mar Clean [contact@bluemarclean.com].